

Plantation de haies suite à un appel à initiatives

L'objectif de cette fiche est de présenter une expérience de mise en œuvre opérationnelle sur un site Natura 2000, afin de faire partager des expériences transposables, innovantes, ...

Identité du site Natura 2000



**Localisation : Auvergne
Rhône-Alpes, Cantal**

Superficie : 1 366,3 km²

**Nb de communes : 53
communes**

**Sites Natura 2000
concernés :**

ZPS « Gorges de la Truyère »
ZPS « Planèze de Saint-Flour »
ZSC « Zones humides de la
Planèze de Saint-Flour »
ZSC « Affluents rive droite de
la Truyère amont »

Autre statut de protection :

Arrêté préfectoral de
protection de biotope sur une
des zones humides

Pressions identifiées :
Dynamique d'évolution des
paysages : remembrement qui
a eu lieu.

Structure porteuse de l'action :



MOTS CLES - Haies – plantations

Milieu(x) concerné(s)		Type(s) d'actions	
X	Espèces	X	Gestion des habitats
X	Habitats	X	Gestion des espèces
	Milieux marins		Gestion des activités
	Milieux littoraux		Données et connaissances
	Milieux aquatiques continentaux		Stratégie et planification
	Milieux humides	X	Financement et appels à projets
X	Milieux ouverts		Formation
X	Milieux boisés	X	Coopération et partenariats
	Milieux souterrains		Droit et contrôle
X	Milieux agricoles	X	Communication et sensibilisation
	Zones bâties, sites industriels et autres milieux artificiels		Recherche et développement
	Autres (complexes d'habitats)		

Activité(s)		Groupe(s) d'espèces	
X	Agriculture, foresterie, pêche professionnelle	X	Mammifères
	Aménagement du territoire et urbanisme	X	Oiseaux
	Politique & gouvernance		Amphibiens et reptiles
	EEDD		Escargots et autres mollusques
X	Gestion d'espaces naturels		Poissons
	Sports et loisirs		Crabes, crevettes, cloportes et mille-pattes
	Industries		Insectes et araignées
	Transport et infrastructures		Plantes, mousses et fougères
			Champignons et lichens
			Autres

Contexte de l'action

Le territoire de Saint-Flour Communauté, situé au sud-est du département du Cantal, est un territoire possédant d'importants réservoirs de biodiversité, regroupés en 5 sites Natura 2000. Un de ces sites, la Planèze de Saint-Flour, est un plateau agricole ouvert d'altitude, parsemé de bosquets de pins et possédant un réseau de zones humides très développé. Il se caractérise par une forte dominance des activités agricoles. De nombreuses modifications, suite aux politiques de remembrement appliquées dans la région, ont eu pour conséquence une dégradation des écotones entre les parcelles, ainsi qu'une baisse de la biodiversité associée à ces espaces. Afin de rétablir les éléments bocagers, plusieurs actions de plantations de haies sont mises en place depuis une vingtaine d'années en accord avec des programmes agricoles portés par certaines communes. L'enjeu est initialement cynégétique, puis il devient agricole et écologique. Aujourd'hui, il s'agit pour Saint-Flour Communauté de recréer les connexions entre les différents réservoirs de biodiversité qui ont été identifiés (ZSC) et de favoriser des pratiques culturales respectueuses de l'environnement.

Lors d'un Appel à Initiatives pour la Biodiversité (AIB) lancé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG) en 2017, Saint-Flour Communauté décide de candidater pour obtenir les financements nécessaires à la mise en place d'actions dans le cadre de la restauration des Trames Verte et Bleue (TVB) des sites Natura 2000 dont elle a la gestion. Cet appel à initiatives permet de financer plusieurs actions dont la restauration et la plantation de haies, la plantation de bosquets de pins, la restauration de murets en pierre et la conservation des zones humide du territoire. Ce financement permet d'aider de nombreuses communes à s'engager sur de nouvelles actions à vocation environnementale et est essentiel basée sur l'accompagnement des agriculteurs aux changements de pratiques de leurs exploitations.

En raison de conditions climatiques particulières (sécheresses pendant les périodes estivales, gel pendant les périodes hivernales et hivers longs), les chantiers de plantations ont été retardés. Afin d'atteindre les objectifs fixés en termes de longueur de haies plantée, une demande de prolongation des délais est acceptée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Présentation de l'action

Enjeux et objectifs

L'appel à initiatives comportent plusieurs actions, dont l'implantation de 12 km de haies sur les différents sites Natura 2000. D'un point de vue écologique, l'objectif est de restaurer les trames vertes du territoire. Si les enjeux sont multiples, ce sont souvent les bénéfices agronomiques des haies qui prévalent auprès des volontaires pour les plantations. Ensuite un choix des chantiers les plus intéressants d'un point de vu environnemental est effectué par l'animateur Natura 2000.

Les haies jouent à la fois le rôle de coupe-vent et de protection contre les variations thermiques tant hivernales qu'estivales. Elles servent également de refuge pour les auxiliaires de culture, permettant ainsi la mise en place d'une lutte biologique contre les ravageurs. Enfin, elles peuvent permettre une hausse de rendement des productions ou être valorisées pour le bétail. Ce sont majoritairement ces arguments agronomiques qui encourageront de ce fait les agriculteurs à rejoindre le projet.

D'un point de vue écologique les bénéfices sont pourtant nombreux. Les haies constituent des refuges pour de nombreux insectes, petits mammifères, reptiles et oiseaux. La région étant le lieu de reproduction du Milan royal, les haies où niche l'espèce sont donc essentielles. D'autres espèces d'intérêt à fort enjeux sur ce territoire sont visées par ce projet, telles que la Pie grièche écorcheur (*Lanius collurio*), la Pie grièche grise (*Lanius excubitor*) et la Pie grièche à tête rousse

(*Lanius senator*). Ce sont donc des essences locales¹ qui ont été choisies pour les haies afin de favoriser l'installation de cette faune avicole vivant sur le territoire. Nous pouvons aussi noter la présence d'Hermine (*Mustela erminea*) regroupant les enjeux environnementaux et agricole, s'agissant d'un prédateur du Campagnol terrestre (*Arvicola terrestris*).

Conjointement aux plantations de haies, des actions de communication sont entreprises à l'attention des communes, avec les filières nature de l'EPLEFPA des Hautes-Terres et auprès des écoles primaires. Aussi, des affiches et des communiqués de presse permettent de les informer de l'existence de l'appel à initiatives et de les inviter à rejoindre le projet.

Suite aux plantations, un élagueur est mobilisé auprès des agriculteurs pour les sensibiliser à la taille de la haie, aux avantages d'une telle végétation et les enjeux pour la biodiversité.

Type d'action :

Action visant au bon état de conservation ; Communication/sensibilisation/animation ;
Coopération inter-sites : actions de réseaux

Dates : 2017 - 2022

Habitats intéressants : bocages et bosquets de pins

Espèces d'intérêt communautaire : Milan royal, Pie grièche écorcheur, Pie grièche grise et Pie grièche à tête rousse

Description détaillée

Dates	Étapes et réalisations mises en œuvre	Outils et données mobilisées
2017	Cartographie précise et localisation des trames vertes nécessitant d'être restaurées et leur évaluation. Un atlas cartographique et un rapport de synthèse sont obtenus à la fin de cette étape. Travail réalisé par Anne-Sophie FABER, étudiante en Master 2 en stage de 6 mois. Identification de 37 zones prioritaires.	Outils SIG
2018 - 2019	Communication du projet au travers d'un article de presse, qui permet d'obtenir 17 contacts d'agriculteurs souhaitant participer à la restauration de trames vertes sur leurs propriétés.	
	Diagnostic de chacune des propriétés par Mission Haies Auvergne afin de réfléchir avec les volontaires aux détails techniques, tels que le type de haies à implanter, les essences etc.	
	Mise en place des chantiers de plantation : - Travail du sol préalablement effectué par les agriculteurs pour le décompacter et permettre une meilleure reprise des plants après le chantier réalisé. Mise en place d'une bâche de protection par les agents de Saint-Flour Communauté pour favoriser la croissance des plants. - Plantations réalisées par les élèves d'un lycée	

¹ Alisier blanc, Aubépine, Bouleau blanc, Camérisier, Cassissier, Cognassier, Cornouiller sanguin, Erable Champêtre, Erable plane, Erable sycomore, Frêne Commun, Fusain d'Europe, Groseiller, Merisier, Néflier, Nerprun cathartique, Noisetier, Poirier commun, Pommier commun, Prunier myrobolan, Prunier domestique, Prunelier, Saule marsault, Sorbier des oiseaux, Sureau noir, Tilleul de Hollande, Troène vulgaire, Viorne lantane, Orme lucette, Noyer, Tilleul à petite feuille

	<p>agricole pendant une dizaine de jours chaque année. Permet également de sensibiliser les agriculteurs sur l'importance de maintenir un paysage agricole bocager, bénéfique à la fois pour l'agriculture et la biodiversité.</p> <p>Des journées de sensibilisation auprès des agriculteurs sont également mises en place par Mission Haies Auvergne avec un élagueur professionnel. Elles ont pour objectif de sensibiliser les agriculteurs sur l'importance de maintenir les continuités écologiques et les bénéfiques services écosystémiques qui leur sont associés.</p>	
Fin en mars 2022	Prolongation des délais pour finir les plantations en raison d'épisodes climatiques entravant les chantiers de plantations.	

Animation

Le projet est coordonné par Anthony Caprio, animateur Natura 2000 à Saint-Flour Communauté qui est le porteur de ce projet.

Partenaires du projet

Partenaires	Spécificités
Agence de l'eau Adour Garonne	Partenaire financier du projet
Elèves et enseignants de l'EPLEFPA des Hautes Terres (Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole)	Plantation de haies dans le cadre de chantiers pédagogiques
Mission Haies Auvergne	Organisme travaillant à l'échelle de la région Auvergne Rhône-Alpes et qui accompagne le projet sur le plan technique : <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des fiches projets pour chaque nouvelle plantation de haies avec les acteurs concernés (propriétaires du terrain, communes). Les dossiers sont ensuite transmis à Saint-Flour Communauté qui décidera de quels dossiers retenir dans le cadre de l'appel - Valorisation du bois issu de l'élagage des haies
Pépinière Lachaze	Fournisseur des plants. Pépinière labellisée Végétal local
Agriculteurs	Volontaires pour l'implantation de haies sur leurs parcelles

Evaluation et suivi de l'action

Modalités de suivi

Fin 2020, Saint-Flour Communauté répond à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le suivi de l'efficacité de mesures de gestion dans le cadre de Natura 2000 lancé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Le projet proposé regroupe à la fois un suivi des haies implantées dans le cadre de la réponse à l'appel d'initiatives de l'Agence de l'Eau Adour

Garonne, mais également des haies plantées il y a une quinzaine voire une vingtaine d'années sur le territoire par le Groupement d'Intérêt Cynégétique de la Planèze de Saint-Flour.

Le projet est finalement retenu en janvier 2021 et permet un suivi entièrement financé par l'OFB sur une durée de 5 ans à partir de 2021.

Dispositif d'évaluation

Saint-Flour Communauté décide de coordonner le projet de suivi des haies avec le lycée, ainsi qu'avec la Mission Haies Auvergne Rhône-Alpes pour les opérations d'inventaires de biodiversité et de caractérisation des haies. Le taxon choisi pour ces inventaires est celui des coléoptères, dont les dynamiques de populations sont visibles plus rapidement contrairement à celles des reptiles ou aux oiseaux. Pour juger l'efficacité des plantations, un suivi annuel est mis en place pour certaines haies, regroupant à la fois un suivi photographique, des relevés, des inventaires etc.

Les données obtenues suite à ce suivi permettront d'évaluer les résultats et l'efficacité de l'action de plantations de haies sur le territoire et de comparer les données obtenues avec les haies plus anciennes.

Un paramètre climatique est cependant à considérer pour le suivi des plantations. En effet, ce territoire se caractérise un climat de moyenne montagne avec des hivers très rudes et par des secteurs très venteux. Ces conditions difficiles ne permettent pas une croissance rapide des haies, ne permettant d'obtenir des résultats visibles qu'au bout de plusieurs années.

Coût de l'opération et financement

Projets	Coût	Financeurs
Cartographie et localisation des besoins de restauration des trames vertes	8 314,60 €	Agence de l'eau Adour Garonne
Collecte et mise en culture d'espèces	1 480,00 €	
Replantation de haies, ripisylves, bosquets et alignements d'arbres	60 836,54 €	
Formation à l'entretien et valorisation des haies et ripisylves	6 918,00 €	
Total TTC	77 549,14 €	

A l'échelle globale du projet, le financement est réalisé à 80% par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et 20% par Saint-Flour Communauté.

Bilan de l'action

Points forts et clés de réussite	Limites, difficultés rencontrées
- La multiplicité des enjeux autour des haies et notamment les enjeux agricoles, permet de motiver à la fois les communes et les agriculteurs à rejoindre ce type de projets	- Les enjeux biodiversité s'effacent souvent au profit des enjeux agronomiques lors des discussions avec les agriculteurs, ce qui entraîne des répercussions lors du choix des essences et

<ul style="list-style-type: none"> - La haie est un support très intéressant pour la mise en place de chantiers pédagogiques, constituant donc un atout pour les actions de sensibilisation - Bonne coordination entre les différents acteurs - La majeure partie du projet étant financé, le rejoindre présente un intérêt fort pour les communes, les agriculteurs et les particuliers. Cela permet notamment à ceux qui hésitaient à mettre en place de telles actions sur leur territoire ou leur parcelle de franchir le pas. 	<p>du type de haies. Planter pour la biodiversité n'est alors que très minoritaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les chantiers pédagogiques avec les lycéens présentent de nombreux avantages. Néanmoins ils nécessitent davantage de temps lors de la formation et de la mise en œuvre. - Une implantation optimale des haies demande en amont un travail du sol, puis un bâchage du sol. Une bâche en plastique avait été recommandé par la Mission Haie Auvergne Rhône-Alpes afin qu'elle puisse résister plusieurs années et protéger la haie le temps qu'elle sorte de la strate herbacée. L'utilisation du plastique est ici discutable d'un point de vue environnemental. Des essais de bâchage biodégradable (amidon de maïs ou betteraves) Cellobio ou Hormasem ont été réalisés sur certaines parcelles, mais en plus d'être bien plus cher, les résultats restent encore incertains quant à leur tenue dans le temps.
---	--

Perspectives

Dates et échéances	Etapas et opérations à venir	Outils à mobiliser
Mars 2022 (fin du financement)	Plantation mars 2021	Communes et agriculteurs. Nécessité d'axer le travail sur les bosquets de pins.
	Plantation hiver 2021	Communes et agriculteurs. Nécessité d'axer le travail sur les bosquets de pins.
Fin 2021 – Fin 2026	Suivi des chantiers de haies qui ont déjà été réalisés pour faire un bilan de l'action (réussite des plants etc.) pendant 5 ans avec l'OFB	Mise en place des actions avec la Mission Haie Auvergne Rhône-Alpes et l'EPLFPA des Hautes Terres.

Saint-Flour Communauté souhaite poursuivre ses actions de restauration des Trames Vertes et Bleues sur le territoire. Les projets envisagés s'attacheraient des projets à la parcelle et non plus à l'échelle de plusieurs communes, plus intéressants pour restaurer la biodiversité de certains espaces. Le délai accordé par l'Agence de l'eau Adour Garonne permettra également d'expérimenter des techniques de plantation plus simples, moins coûteuses et plus intéressantes d'un point de vue écologique et pédagogiques.

Pour pouvoir mettre en place ces actions, l'objectif sera également de prendre le relais sur d'autres outils et obtenir d'autres sources de financement, essentiel pour accompagner les agriculteurs dans ce type de projet.

Enfin, d'autres journées de sensibilisation auprès des agriculteurs sont prévues afin de permettre un changement progressif des pratiques agricoles sur le territoire.

Actions en cohérence avec cette action Natura 2000

> Trames vertes : la replantation de bosquets de pins a été réalisée en parallèle des plantations de haies sur certaines parcelles. Cette action a permis de restaurer des habitats d'intérêts majeurs du territoire. Participant à la spécificité de ce territoire, les bosquets de pins sont essentiels pour favoriser la présence d'espèces d'intérêts communautaires, comme par exemple le Milan royal qui niche dans ce type de végétation.

Une restauration de murets en pierre sèche a été mise en place avec l'EPLEFPA des Hautes-Terres, contribuant au maintien de corridors écologiques de plusieurs espèces de mammifères (Hermine), oiseaux (Traquet motteux) et amphibiens (Triton crêté). Ces actions permettent également aux élèves d'acquérir des compétences techniques qu'ils peuvent réutiliser sur d'autres chantiers.

> Trames bleues : L'inventaire et la caractérisation du réseau de mares sur le territoire en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne a été réalisé dans le cadre de cet appel à projet pour mener une restauration/création de mares.

En partenariat avec le CEN Auvergne, une carte en ligne a été créée, permettant à chacun de participer à l'inventaire des espèces présentes sur une mare à proximité de son habitation. En parallèle de cet inventaire participatif, des affiches ont été réalisées pour communiquer sur les opérations menées sur la restauration des trames bleues de la région.

Transposabilité de la démarche :

La plantation de haies est facilement transposable sur tous les territoires et remportent l'adhésion de nombreux agriculteurs. Cependant, il est parfois difficile de faire valoir les enjeux biodiversité lors de la mise en place de ce type de projets. Ce sont souvent les bénéficiaires agricoles qui sont décisifs lors du choix de participer à la restauration des haies, puis lors du choix du type de haies implantées. Par exemple, lors de l'élaboration des fiches projets, ce sont exclusivement des linéaires de haies qu'il a été choisi d'implanter. Si ce format de haies permet de ne pas empiéter sur les parcelles agricoles, il n'est pas aussi propice à la création de zones refuges pour les espèces que des haies légèrement plus larges. De même, l'implantation de bosquets de pins sur des parcelles a rencontré une adhésion nettement plus faible de la part des agriculteurs, qui souhaitent éviter au maximum de réduire la superficie de leurs parcelles. Les actions de sensibilisation menées en parallèle sont alors essentielles et constituent un excellent levier afin de communiquer sur les enjeux environnementaux de restauration des trames vertes et bleues.

Conseils pour la réalisation d'une action similaire

Il existe de nombreux retours d'expérience sur la plantation de haies et leur suivi, il est donc particulièrement intéressant de s'en inspirer au maximum avant de se lancer dans une action similaire. De plus, ce sont des projets présentant de nombreux avantages et faciles à mettre en œuvre, en collaboration avec les différents acteurs. Il ne faut donc pas hésiter à mettre en place ce type de projet.

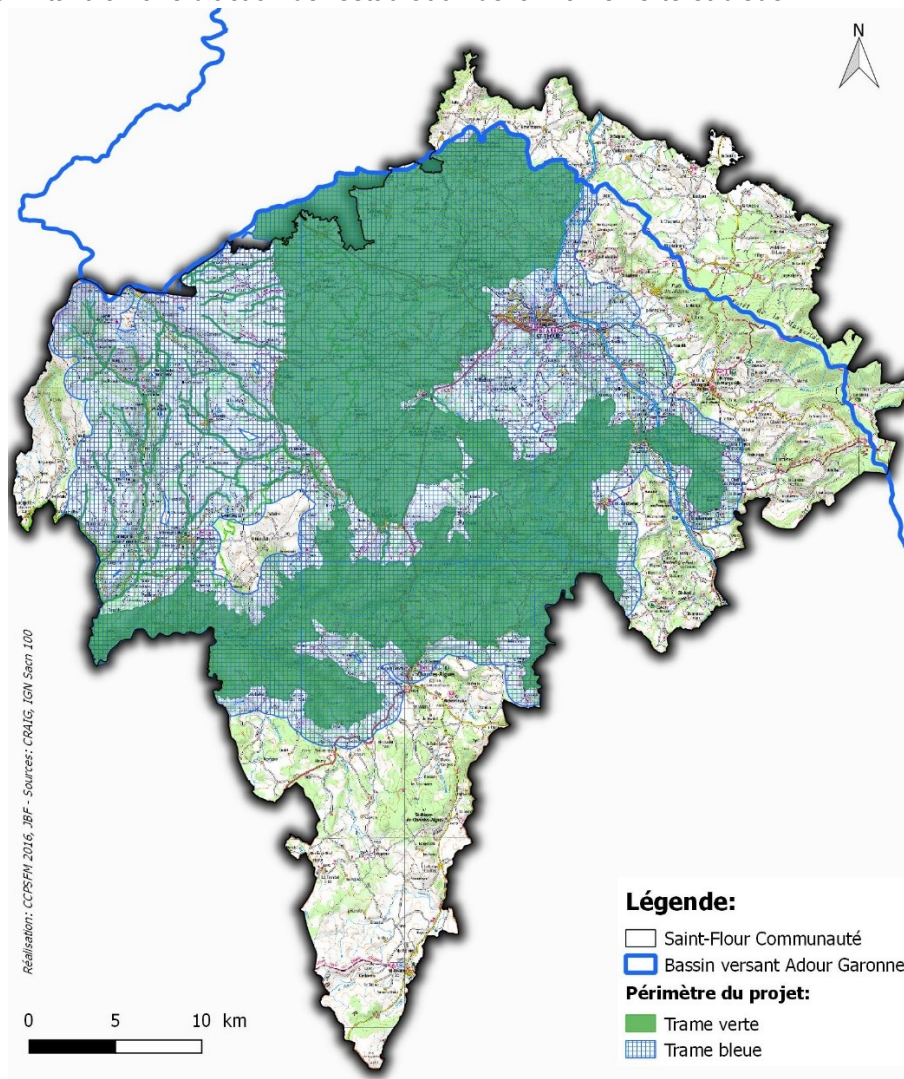
Chaque territoire possède ses propres enjeux et ses spécificités qu'il faudra s'employer à identifier afin d'y adapter le projet. Une première étape sera par exemple de privilégier des essences locales lors du choix des haies.

Enfin, ce projet est un excellent support de formation et la mise en place de chantiers pédagogiques avec des lycées professionnels agricoles est particulièrement intéressant à développer.

Pour aller plus loin

Documents complémentaires :

- Carte délimitant la zone d'action de restauration de la Trame verte et bleue :



Contact

Anthony CAPRIO

Animateur Natura 2000, Service Environnement de Saint-Flour Communauté

a.caprio@saintflourco.fr

Tél. : 04 71 60 53 77

Port. : 06 37 46 73 89